



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AU NOUVEL AMBASSADEUR DES PAYS-BAS  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE\***

*Monsieur l'Ambassadeur,*

1. Je suis heureux de vous accueillir. Les propos que vous venez de tenir sont le gage du sérieux avec lequel vous abordez votre mission d'Ambassadeur auprès du Saint-Siège. Soyez assuré que vous trouverez ici les appuis nécessaires pour mener à bien cette haute fonction, à la suite de vos prédécesseurs.

Vous êtes envoyé par Sa Majesté la Reine Béatrix dont la visite au Vatican a été fort appréciée et qui m'a si bien accueilli elle-même dans son Palais royal Huis ten Bosch. Je garde en effet un agréable souvenir de l'hospitalité courtoise et des échanges que nous avons pu avoir dans les deux circonstances. Je saurais gré à Votre Excellence de bien vouloir La remercier de ses salutations et d'être auprès d'Elle l'interprète de ma respectueuse considération et de mes vœux cordiaux pour la Famille royale et pour votre cher pays.

2. Vous avez évoqué de façon sympathique mon voyage apostolique chez vous. Il a été une occasion singulière et mémorable de resserrer les liens du Saint-Siège avec le Royaume des Pays-Bas, avec son Gouvernement, avec l'ensemble du peuple néerlandais et, bien sur, d'une manière privilégiée avec les évêques catholiques et leurs communautés ecclésiales, dans le cadre d'une visite avant tout pastorale.

Je savais que je rencontrais chez vous, non seulement une nation au passé culturel et artistique prestigieux, mais un peuple industriel, courageux, entreprenant, soucieux de traduire ses idéaux en engagements pratiques, et toujours épris de liberté. Les diverses étapes de mon voyage dans les belles cités chargées d'histoire – vous avez évoqué la "Paushuize" de mon prédécesseur Adrien VI à Utrecht –, comme le survol de la campagne verdoyante qui porte la marque d'un travail soigné et opiniâtre, et surtout les témoignages que j'ai recueillis, ont confirmé cette réputation. J'ai observé aussi combien la religion chrétienne avait façonné l'âme de ce peuple et marquait encore de son impact nombre d'institutions sociales et culturelles, tandis que, par ailleurs, est assurée, à tous les échelons, une large liberté religieuse, dont bénéficient toutes les

confessions.

3. Pour ce qui est de l'engagement politique, Votre Excellence a souligné la participation active des Pays-Bas à la vie internationale, où se manifeste son souci de renforcer la paix partout où elle est menacée, d'instaurer plus de justice, de garantir efficacement les droits de l'homme. Votre Gouvernement prend une part spéciale et parfois déterminante dans l'activité des diverses Institutions européennes. Vous connaissez l'intérêt que le Saint-Siège porte à tous ces efforts susceptibles de rendre la communauté humaine plus fraternelle, plus solidaire, grâce à l'élaboration et à l'application de mesures politiques, juridiques et économiques adéquates.

Je voudrais surtout mentionner un point qui fait honneur à votre pays: c'est la générosité avec laquelle le peuple et le Gouvernement néerlandais participent au développement des peuples moins fortunés du tiers-monde. La communauté catholique soutient largement cet engagement. N'est-ce pas d'ailleurs dans le même mouvement que vos compatriotes chrétiens ont apporté une contribution exemplaire à l'évangélisation dans les pays de mission et qu'ils continuent maintenant leur engagement dans les jeunes Eglises? Les Néerlandais ont le sens des besoins des autres, ils savent s'ouvrir à l'universel et cela par des actes plus qu'en paroles. Le Saint-Siège s'en réjouit et vous félicite.

4. Vous avez insisté à juste titre, Monsieur l'Ambassadeur, sur la mission spécifique, spirituelle, de l'Eglise et du Saint-Siège qui en est le centre. C'est dire son souci fondamental de la formation des consciences, à laquelle œuvrent, sur le terrain en chaque pays, les Eglises locales en communion avec le successeur de Pierre. Volontiers, selon votre souhait, je prie pour le salut de tous vos compatriotes. Et dans ce salut est comprise la promotion des valeurs morales et spirituelles.

L'Eglise manquerait à son devoir si elle ne cherchait pas à éclairer les consciences, à désigner les maux qui menacent à la fois la vie chrétienne et l'intégralité de l'homme, à encourager ce qui est conforme à la vérité et au bien de l'homme. Elle n'a pas de pouvoir direct sur les lois ou institutions de l'Etat, que les citoyens se donnent démocratiquement, en toute liberté. Mais elle garde son jugement à leur égard, et elle distinguera toujours ce qui est permis par les lois civiles, et ce qui est moral, cohérent avec une conscience bien formée. C'est le cas, entre autres, du respect de la vie dès la conception ou dans les conditions de maladie grave ou de vieillesse. Oui, l'Eglise interpelle sans cesse les consciences pour un sursaut moral.

A vrai dire, il appartient aux évêques d'un pays de faire réfléchir leurs compatriotes sur ces principes qui sont ceux de l'Eglise universelle et que le Saint-Siège rappelle; et vos évêques n'ont pas manqué de le faire dans les deux domaines que je viens de mentionner. Par ailleurs, il y a beaucoup d'autres problèmes moraux, complexes, et il faut bien constater que les jeunes générations notamment sont très désorientées, cherchant souvent une fuite dans les stupéfiants ou dans des mœurs qui les dégradent. Qui ne voudrait se préoccuper de l'éducation à

l'authentique liberté à la recherche de la vérité, au respect de l'amour, aux valeurs familiales? L'Eglise, pour sa part, désire y travailler de toutes ses forces, à sa place, dans le respect de la conscience des autres, et elle ne doute pas qu'elle rencontre en ce domaine l'assentiment des responsables civils du bien commun. Ceux-ci, en effet, sont mieux placés que d'autres pour voir qu'il y a là un défi à relever pour l'avenir du pays, pour son véritable progrès humain et spirituel, en conformité avec l'héritage chrétien qui l'a si fortement marqué et qui demeure, pour ceux qui l'acceptent, une source de vie.

Tels sont, Monsieur l'Ambassadeur, les sentiments qui m'animent au seuil de votre mission diplomatique auprès du Saint-Siège. Je forme devant Dieu les meilleurs vœux pour vous, pour le peuple néerlandais et ses gouvernants, en invoquant sur eux les bénédictions de celui qui donne joie, force et lumière aux hommes de bonne volonté.

---

\*AAS 78 (1986), p. 1286-1288.

*Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. IX, 1 pp. 1769-1772.

*L'Attività della Santa Sede* 1986 pp. 451-453.

*L'Osservatore Romano* 6.6.1986 p.5.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.23 p.8.

© Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana